



REFORME de l'ACTION PUBLIQUE

Mobilisons nous efficacement !

Le gouvernement veut réformer la fonction publique :

- par de nouvelles règles de gestion des fonctionnaires (Evolution du statut)
- en externalisant certaines missions dont il juge qu'elles ne sont pas le cœur de métier de la fonction publique d'Etat (Comité CAP 22)
- en supprimant 70 000 postes d'ici 2022 (Programme Emmanuel Macron).

Ce sont les grandes lignes de son orientation pour la fonction publique sans que l'on sache vraiment, pour l'instant, où le gouvernement veut aller précisément.

Le calendrier de cette offensive :

- de mars 2018 à mars 2019 : concertation sur l'évolution des règles de gestion des agents publiques contenues dans le statut. Quelques sujets importants : la rémunération au mérite, le recours aux contractuels, la mobilité et les plans de départ volontaire, la fusion des CT et CHSCT, la diminution du nombre de CAP.
- Fin Mars début avril : le Comité CAP 22 rend son rapport au gouvernement et ses préconisations concernant l'avenir des missions.
- courant avril début mai : le Premier Ministre s'exprime pour donner les décisions du gouvernement sur l'avenir des missions.

Seules 5 organisations syndicales dont l'UNSA ont participé au dernier comité de suivi des réformes avec le gouvernement le lundi 5 Mars. (UNSA, CFDT, CFE-CGC, FSU, FAFPT).

Que va faire l'UNSA dans les prochaines semaines ?

L'UNSA Fonction publique participera à l'ensemble des discussions avec le gouvernement, pour faire entendre notre voix dans cette volonté de réforme du gouvernement pour laquelle nous avons de larges désaccords de fonds comme sur la forme concernant les annonces et les négociations.

Nous sommes au début d'un processus de discussions qui vont progressivement venir préciser les réformes du statut de la fonction publique et les questions de gestion des agents et cadres.

Qu'avons-nous à gagner à partir trop tôt dans des actions fourre-tout qui risquent de donner des taux de mobilisation modestes et ainsi nous fragiliser au moment des négociations ? Pas grand chose en fait surtout que la journée du 22 mars risque d'être préemptée par le conflit à la SNCF.

Lutter contre les abandons de missions et la suppression d'emplois dans les MEF !

D'autres sujets vont se lier à ce processus de concertation avec la fonction publique. Le Comité CAP 22 rendra ces propositions sur les missions de la fonction publique fin mars début avril et celles-ci risquent de s'avérer très néfastes pour nos ministères économiques et financiers.

Sur ces sujets, il faudra réagir unitairement pour contrer des transferts ou abandons de missions ainsi qu'un plan important de réduction des postes.

L'UNSA se situe dans le cadre d'un combat syndical, pas d'un combat politique ! Nous ne cherchons pas, comme d'autres, une revanche aux élections politiques de mai 2017, en agglomérant les revendications de tout poil, autour de énièmes journées de grève.

Si nous devons appeler les agents à cesser le travail (entre autres actions) ce sera parce que nous considérons que les mesures annoncées pour nos missions et nos emplois seront de nature à nécessiter une large mobilisation et que nous aurons été au bout des négociations possibles pour faire reculer le gouvernement.

C'est notre pratique syndicale : tenter le dialogue social jusqu'au bout avant d'engager les actions d'opposition et de lancer les agents dans la grève.

Par contre, si nous ne sommes pas entendus, les journées d'action y compris par la grève seront décidées, par nos adhérents et conformément à nos mandats.

Parallèlement à cette période de concertation, l'UNSA a engagé une grande campagne de communication et de lobbying sur la place des services publics et sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires.

Pour la fonction publique, pour les services publics, pour notre pouvoir d'achat, pour nos missions et nos emplois, Mobilisons nous efficacement !!



Retrouvez notre campagne de communication et de lobbying sur le site de l'UNSA Fonction Publique :

<http://www.unsa-fp.org>